



# Parcours Biochimie et biologie moléculaire

Licence Sciences de la vie - Ancienne formation - L3



Composante  
UFR Sciences  
Vie Terre  
Environnement

## Présentation

### Objectifs

Le parcours **BBM** (Biochimie Biologie Moléculaire), prépare les étudiant(e)s à de nombreux Masters au niveau national mais également les masters "recherche" ou "professionnels" de l'Université de Bourgogne-Franche-Comté permettant notamment une forte intégration de ces étudiant(e)s au sein des laboratoires de recherche publique et industriels de la région (Inserm U1231, CNRS-INRA, CHU, ...) ou nationaux (Institut Pasteur, Pierre et Marie Curie, CEA, ...).

## Organisation

### Contrôle des connaissances

Les règles applicables aux études LMD sont précisées dans le Référentiel commun des études voté chaque année et mis en ligne sur le site internet de l'Université.

Pour les UE/matières dont les évaluations sont prévues en Contrôle Terminal (CT) et Contrôle Continu (CC) :

Sans précision supplémentaire, les CT correspondent à une évaluation écrite et/ou orale selon les années et les enseignants responsables des sujets. Le CC n'est pas rattrapé en 2ème session et les notes de CC de la première session sont en conséquence conservées.

En cas de redoublement ou d'étalement des enseignements sur plusieurs années, la conservation des notes de CC  $\geq 12/20$  dans les matières, UE, semestres non validés est automatique. Les étudiants ont la possibilité de renoncer à cette conservation, par écrit, dans le mois qui suit la rentrée de la filière. Au-delà, aucune demande ne sera recevable.

En cas de renonciation dûment reçue, seule la nouvelle note sera conservée (écrasement). Il ne sera pas possible de retenir la meilleure des deux notes.

Pour les UE/matières dont les évaluations sont uniquement prévues en Contrôle Continu :

Le Contrôle Continu Intégral (CCI) comprend plusieurs évaluations dont le calendrier est précisé au début de la séquence d'enseignement. Le CCI inclut une évaluation supplémentaire et facultative de seconde chance dont la note se substitue à la note du CCI initial correspondant et est prise en compte dans la moyenne du CCI.

Le contrôle continu non intégral (CC) comprend également plusieurs évaluations dont le calendrier est précisé au début de la séquence d'enseignement. Après la tenue du jury, une



session de rattrapage est proposée aux étudiant.e.s avec une moyenne inférieure à 10 au contrôle continu non intégral de l'UE ou matière prenant la forme d'une nouvelle évaluation pour laquelle la note obtenue se substitue à la moyenne des notes du contrôle continu initial concerné .

**ABSENCE AUX ENSEIGNEMENTS** : L'assiduité est obligatoire. Toute absence en cours, cours intégrés, TD, TP, séquence d'observation ou mise en situation professionnelle doit être signalée le plus rapidement possible et justifiée auprès de l'enseignant responsable et du secrétariat pédagogique dans un délai de deux jours ouvrables à compter de son retour.

**ABSENCE AUX EVALUATIONS** :

Les absences aux examens ont les conséquences suivantes :

- Absence justifiée lors d'un contrôle continu : L'équipe pédagogique proposera une solution de rattrapage ou de compensation en cas d'absence justifiée.
- Absence justifiée lors d'un contrôle terminal : Défaillance (passage en session 2)
- Absence injustifiée lors d'un contrôle continu (CC) : Défaillance (impossibilité de valider l'année de formation)
- Absence injustifiée lors d'un contrôle terminal : Défaillance (passage en session 2)

**CAPITALISATION** : Chaque unité d'enseignement évaluée est affectée d'une valeur en crédits européens (ECTS). Une UE est validée et capitalisable ; c'est-à-dire définitivement acquise lorsque l'étudiant a obtenu une moyenne pondérée supérieure ou égale à 10 sur 20 par compensation entre chaque matière de l'UE. Chaque UE validée permet à l'étudiant d'acquérir les crédits européens correspondants.

Si les éléments (matières) constitutifs des UE non validées ont une valeur en crédits européens, ils sont également capitalisables lorsque les notes obtenues à ces éléments sont supérieures ou égales à 10 sur 20.

*Règles de compensation adoptées à l'UFR SVTE (sous réserve de validation en conseil d'Administration de l'uB) :*

**COMPENSATION** (sous réserve de validation en Conseil d'Administration de l'uB) : Une compensation s'effectue au niveau de chaque semestre. La note semestrielle est calculée à partir de la moyenne des notes des unités d'enseignements du semestre affectées des coefficients. Le semestre est validé si la moyenne générale des notes des UE (Unités d'Enseignement) pondérées par les coefficients est supérieure ou égale à 10 sur 20.

**COMPENSATION** des matières au sein d'une même UE

**COMPENSATION** des UE au sein d'un même semestre

**NON COMPENSATION** des semestres entre eux

<https://ufr-svte.u-bourgogne.fr/wp-content/uploads/SCOL-SVTE-2021-2022-Referentiel-des-Etudes.pdf>

## Infos pratiques

### Contacts

**Responsable de formation 3e année**

**Stéphane MANDARD**

✉ [stephane.mandard@ube.fr](mailto:stephane.mandard@ube.fr)



---

## Contact scolarité

Scolarité UFR SVTE


6bd Gabriel 21000 DIJON

RDC aile centrale bâtiment Gabriel

Licence 3 SVTE (BCP, BO, BGSTU, BBM) :  
secretariat.l3svte@u-bourgogne.fr

---

## Campus

 Campus de Dijon



# Programme

## Licence 3 Biochimie Biologie Moléculaire (BBM) rentrée 2025

### semestre 5

	Nature	CMI	CM	TD	TP	TER	ECTS
UE1 Structure – Fonction des protéines	UE		24h	12h	15h		6 crédits
UE2 régulations métaboliques	UE		26h	12h	15h		6 crédits
UE3 Immunologie et Biostatistiques	UE						3 crédits
UE3 Immunologie Cellulaire et Moléculaire	Matière		12h	10h	8h		3 crédits
UE3 biostatistiques	Matière		8h	6h	6h		3 crédits
UE4 Structure, synthèse et analyse de biomolécules	UE		26h	14h	6h		6 crédits
UE5 Génétique Module Optionnel (GG, HPI ou MIC) et Anglais	UE						6 crédits
UE5 génétique génomique	Matière		10h	18h	12h		4,5 crédits
UE5 Homéostasie et physiologie Intégrative	Matière		24h	10h	8h		4,5 crédits
UE5 microbiologie	Matière		24h	4h	12h		4,5 crédits
UE5 anglais	Matière			18h			1,5 crédits
UE5 LV2 facultatif	Matière						0 crédits
UE2 stage facultatif	Matière						0 crédits

### semestre 6

	Nature	CMI	CM	TD	TP	TER	ECTS
UE6 Biologie Moléculaire et Base du Génie Biomoléculaire	UE		32h	14h	16h		6 crédits
UE 7 Enzymologie et Bioinformatique	UE						6 crédits
UE7 enzymologie	Matière		16h	10h	16h		3 crédits
UE7 bioinformatique	Matière		8h	10h	12h		3 crédits
UE8 Base de la Pharmacologie Moléculaire	UE		25h	10h	15h		6 crédits
UE9 option immunologie ou biotechnologies vertes	UE						6 crédits
UE9 option immunologie santé	Matière		26h	10h	14h		6 crédits
UE9 option Biotechnologies Vertes	Matière		16h	8h	16h		6 crédits
UE10 préprofessionnalisation et anglais	UE						6 crédits
UE10 anglais	Matière			18h			1,5 crédits
UE10 préprofessionnalisation	Matière			24h			4 crédits



UE10 LV2 facultatif	Matière	0 crédits
Stage facultatif	Matière	0 crédits
UE11 options facultatives LV2 et Stage	UE	0 crédits
UE11 Stage supplémentaire	Matière	0 crédits
UE 11 Langue vivante 2	Matière	0 crédits